



***Visite de Madame Danuta Hübner,  
Commissaire européenne à la politique régionale  
en Basse-Normandie***

***le 16 juillet 2007***

**DOSSIER DE PRESSE**



## Sommaire

1- Une visite exceptionnelle qui vient consacrer les efforts d'ouverture européenne de la Basse-Normandie	p.3
2- L'Union européenne, partenaire privilégié du développement en Basse-Normandie	p.6
3- Les Fonds européens en Basse-Normandie pour la période 2007-2013	p.8
4- La Basse-Normandie et la coopération territoriale européenne	p.9
5- Une région volontariste pour la mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur de l'innovation	p.13
6- La Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Economique de Basse-Normandie (MIRIADE)	p.16
7- L'entreprise NXP	p.18
8- Le Campus EffiScience	p.22
9- Une Région présente à Bruxelles : le bureau de représentation de la Basse-Normandie	p.24
10- Une Région active dans les réseaux européens de régions	p.26
11- Le Projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel : un projet exceptionnel soutenu par l'Union européenne	p.28
12- Fiche contacts	p.32
13- Annexes	p.33
Biographie de Danuta Hübner	p.33
Membres de la délégation de la Commission européenne	P.36

## 1- Une visite exceptionnelle

La visite de Danuta Hübner, Commissaire européenne en charge de la politique régionale, en Basse-Normandie, offre l'occasion unique de valoriser le soutien apporté par l'Union européenne au développement de la région. C'est aussi l'occasion de présenter à Madame Hübner la manière dont ces moyens européens sont utilisés en région au bénéfice de projets innovants. Ces derniers répondent pleinement aux souhaits de l'Union européenne, exprimés notamment dans la stratégie de Lisbonne.

Deux projets phares sont présentés, aujourd'hui, à la Commissaire :

- le site NXP ;
- le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel.

### *La politique régionale, une compétence majeure de l'Union européenne*

Bien que l'Union européenne soit l'une des parties les plus riches du monde, il existe entre ses régions d'importantes disparités de revenus et de potentialités. Ces écarts se sont encore accentués avec l'arrivée en mai 2004 de dix nouveaux États membres dont les revenus sont très inférieurs à la moyenne de l'Union. La politique régionale transfère des ressources des régions prospères vers les régions les plus pauvres. Elle constitue à la fois un instrument de solidarité financière et un puissant moteur d'intégration économique. La nouvelle génération de Fonds structurels vise également à aider tous les territoires de l'Union européenne à rester compétitifs en Europe et dans le monde.

**Le budget de la politique régionale pour 2007 - 2013 s'élève à 347,410 milliards d'euros (prix courants) soit 35,7% du total du budget européen. Il s'agit du 2ème budget d'intervention de l'Union européenne.**

Alors que l'objectif de **CONVERGENCE** s'adresse aux nouveaux États membres, les "anciens" États sont concernés par l'objectif de **COMPÉTITIVITÉ** qui doit aider l'adaptation de l'économie au contexte international et stimuler en particulier l'innovation.

La France est le premier bénéficiaire de l'objectif de compétitivité (près de 11 milliards d'euros).

Un nouvel objectif de **COOPÉRATION TERRITORIALE**, donnant une ampleur nouvelle aux démarches soutenues par INTERREG, vient soutenir la coopération entre territoires de l'Union européenne en matière économique, dans la recherche et l'environnement.

**Toutes les régions de l'Union européenne sont, à un titre ou un autre, éligibles à la politique régionale européenne.**

## ... qui vient consacrer les efforts d'ouverture européenne de la Basse-Normandie

La Région Basse-Normandie a adopté le plan d'action « Terre et mer d'Europe » de manière à donner toute sa place à l'ouverture européenne et internationale dans les politiques qu'elle conduit. La Région se veut à la fois le moteur de cette dynamique d'ouverture et le partenaire privilégié des acteurs bas-normands dans des domaines aussi divers que l'enseignement supérieur, la recherche, l'économie, l'emploi ou la culture, pour stimuler les échanges internationaux, notamment au profit des jeunes.

Ainsi, la Basse-Normandie s'est engagée dans des actions de partenariats avec plusieurs régions du monde, reposant tout à la fois sur une histoire commune, comme c'est le cas avec la province du Hordaland norvégien, la Sicile ou le Québec, ou des volontés partagées, à l'image du projet d'Institut international des Droits de l'Homme préparé avec la région Toscane. Son action porte aussi sur le développement économique et veille à nouer des liens avec des régions attractives pour les acteurs économiques bas-normands comme la Chine ou l'Inde.

Cette ouverture internationale se traduit aussi par un engagement très fort au sein de l'Union européenne. Bénéficiant d'une position géographique privilégiée, la Basse-Normandie s'implique dans de grands réseaux géographiques constitués autour de l'espace Manche et de la façade atlantique de l'Europe, notamment pour valoriser son caractère maritime. Elle participe ainsi aux travaux de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes et anime en particulier le groupe Innovation de l'Arc Atlantique. La Région a accueilli, les 2 et 3 juillet derniers, les premières rencontres des agences régionales de l'innovation de l'Arc Atlantique.

Par son implication, la Région permet ainsi l'insertion des acteurs bas-normands dans des réseaux thématiques d'échanges et de projets, avec leurs homologues d'autres régions européennes. A titre d'exemple, dans le cadre d'Interreg III B et en collaboration avec une dizaine de partenaires anglais et néerlandais, la Basse-Normandie s'est dotée d'outils permettant de suivre et d'analyser les effets du changement climatique sur la biodiversité grâce au programme BRANCH (« Biodiversity Requires Adaptation in Northwest Europe under Changing Climate »).

La Région a aussi coordonné une contribution de la Basse-Normandie au Livre vert de l'Union européenne « Vers une politique maritime de l'Union : une vision européenne des océans et des mers » publié en juin 2006. A cette occasion, la Région a réuni l'ensemble des acteurs maritimes de Basse-Normandie afin de présenter une contribution globale et territoriale regroupant les propositions et les préoccupations des professionnels de la mer.

Plus loin, la Basse-Normandie est éligible à la coopération transfrontalière avec le sud du Royaume-Uni, fortement soutenue par l'Union européenne, ce qui va permettre d'intensifier ses échanges avec la province jumelle du Hampshire et de développer des projets dans de nombreux domaines.

Enfin, la Région s'inscrit comme un partenaire volontariste de la mise en œuvre des grands programmes de l'Union européenne en faveur du développement économique, de l'innovation et du développement durable. Elle développe par ailleurs une expertise en matière de Fonds structurels européens et de projets européens. La Région place ainsi son action dans une logique de partenariat avec l'Union européenne pour la mise en œuvre de la

Stratégie de Lisbonne : plus de la moitié des moyens financiers alloués par le FEDER pour 2007-2013 est affectée à l'innovation. Elle avait déjà soutenu des projets pilotes dans le cadre d'un Programme régional d'Actions innovatrices du FEDER, « ATTRACTIV » ayant permis de tester une méthodologie et des thématiques que l'on retrouve aujourd'hui dans le Programme Opérationnel FEDER.

La Basse-Normandie souhaite ainsi jouer pleinement son rôle au sein des territoires de l'Union européenne. La Région œuvre à l'intégration de la dimension européenne dans toutes ses politiques et fait en sorte que les acteurs bas-normands disposent de toutes les informations et les aides nécessaires pour mieux évoluer dans le contexte européen et s'inscrire dans les programmes européens. Témoinant de cet engagement, une représentation de la région Basse-Normandie a été ouverte à Bruxelles en octobre 2006.

## **2- L'Union européenne, partenaire privilégié du développement en Basse-Normandie**

*La Basse-Normandie aidée fortement par l'Union européenne dans le cadre des programmes 2000-2006*

**FEDER** (soutien au développement économique, à la recherche, au tourisme...): **221 millions d'€ 2145 dossiers aidés**

**FSE** (formation, adaptation des demandeurs d'emplois...): **44 millions d'€, 495 dossiers aidés**

**FEOGA** (développement rural, adaptation des structures agricoles): **35 millions d'€, 1258 dossiers**

### **Les projets les plus importants ayant été soutenus en Basse-Normandie :**

- Le Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel (21,15 millions d'euros de fonds FEDER)
- L'Opération Grand Site Baie du Mont Saint Michel (1 161 653 euros de fonds FEOGA)
- L'opération R et D Philips semi-conducteurs (2 250 000 euros de fonds FEDER)
- La reconversion du site de Moulinex (1 863 085 euros de fonds FEDER pour le site de Cormelles)
- L'aménagement du Port de Cherbourg (9 237 101 euros de fonds FEDER)
- La chaufferie-bois de Lisieux (764 000 euros de fonds FEDER)
- La 1<sup>ère</sup> phase du pôle équipementier automobile de Flers (1 million d'euros de fonds FEDER)

### ***Pour 2007-2013, priorité à l'innovation***

Dans le cadre de ses programmes l'Union européenne veut mettre en œuvre **la Stratégie de Lisbonne, c'est-à-dire la Stratégie de l'innovation**. La France sera le principal bénéficiaire des programmes en faveur de l'innovation.

Dès lors, la Commission européenne insiste fortement pour que l'utilisation des crédits réponde à une véritable exigence d'efficacité.

**L'enjeu majeur est ainsi de favoriser la compétitivité régionale au service de la création d'activités et d'emplois.**

**Dans ce cadre là, l'Union européenne continue à soutenir fortement les régions et la Basse-Normandie.**

### ***Les Fonds structurels européens : encore un soutien très important***

Pour 2007-2013, les fonds communautaires en France vont être équivalents aux crédits d'Etat. Ils représentent donc un enjeu majeur.

Montants pour 2007-2013 en Basse-Normandie :

- 181 millions d'€ de FEDER
- 103 millions d'€ de FSE
- 67 millions d'€ de FEADER
- 7,3 millions d'€ de FEP

Le FSE et le FEDER vont apporter **169 €/habitant à la Basse-Normandie**. En volume de crédits européens, la Basse-Normandie est la 6<sup>ème</sup> région française bénéficiaire des crédits du FSE et du FEDER.

### 3- Les Fonds européens en Basse-Normandie pour la période 2007-2013

Conformément aux règlements européens, la nouvelle génération des fonds européens 2007-2013 a été préparée conjointement entre l'Etat, la Région et les autres partenaires.

Leur mise en œuvre s'exercera par le biais de comités de suivi et de pilotage co-présidés par l'Etat et la Région.

**La Basse-Normandie bénéficiera, pour la période 2007-2013, d'un peu plus de 360 millions d'euros de crédits communautaires pour soutenir des projets de développement économique, social et territorial.**

L'autorité de gestion sera assurée par le Préfet de région. Toutefois, une large part des crédits du FEDER et du FSE seront gérés sous la forme de subventions globales. **Dans ce cadre, la Préfecture de région, en liaison avec la Région, les collectivités territoriales et les partenaires économiques et sociaux a élaboré la stratégie qui sera mise en œuvre pour la gestion de ces crédits.**

En cohérence avec les orientations fixées par la Commission Européenne, et sur la base d'un diagnostic partagé des forces et des faiblesses de la région, la stratégie adoptée a été centrée sur des objectifs d'innovation et de compétitivité des entreprises, de développement durable, de création d'emplois et de cohésion sociale et territoriale.

Ainsi pour le **Fonds européen de développement régional (181 millions d'euros)**, un peu plus de 75 % des crédits attribués à la région seront affectés à des actions en faveur de l'innovation en entreprises et l'augmentation de la valeur ajoutée produite, de l'économie de la connaissance et de la protection de l'environnement et du renforcement des territoires. Le Programme Opérationnel FEDER est en cours d'adoption auprès de la Commission Européenne.

Les crédits du **Fonds social européen (103 millions d'euros)** seront consacrés pour l'essentiel au soutien des actions destinées à favoriser l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, l'adaptation des entreprises et de leurs salariés aux mutations économiques et l'insertion sociale des personnes en situation d'exclusion. La journée de lancement de la programmation 2007-2013 du Fonds Social Européen s'est déroulée le 9 juillet dernier à Marseille avec la participation du ministre chargé du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité et du Commissaire Européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances.

Enfin, la stratégie retenue pour le **Fonds européen agricole de développement rural (67 millions d'euros)** sera axée sur la modernisation des exploitations agricoles et du secteur agroalimentaire, du soutien aux mesures environnementales, en particulier la protection des ressources en eau, au développement et à l'attractivité des territoires ruraux. Le comité communautaire de développement rural a donné, le 21 juin 2007, un avis favorable au programme de développement rural hexagonal. Ce programme décline l'intervention du FEADER pour la période 2007-2013.

La Basse-Normandie bénéficiera, par ailleurs, du **Fonds Européen de la Pêche (FEP) (7,3 millions d'euros)** et participera à l'objectif 3 de coopération territoriale européenne avec les autres régions.

Le lancement de cette nouvelle génération de programmes donnera lieu à une importante campagne de communication dès l'automne.

## 4- La Basse-Normandie et la coopération territoriale européenne

La Région Basse-Normandie est éligible à 3 programmes INTERREG IV.

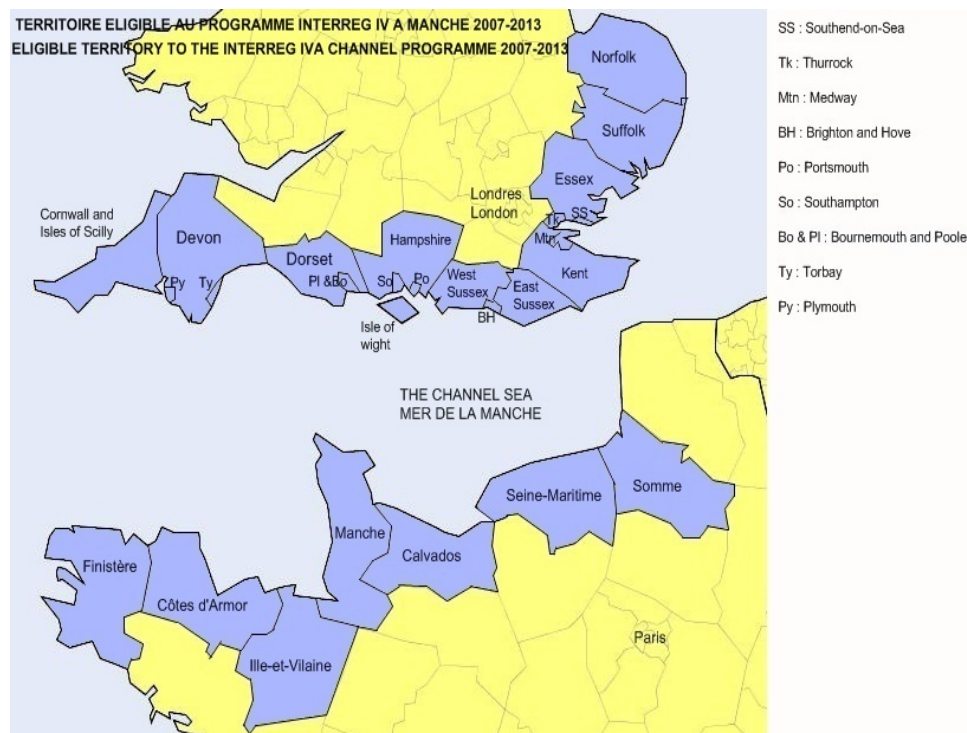
### 1- Volet transfrontalier : INTERREG IV Manche

La Basse-Normandie est éligible pour la 1<sup>ère</sup> fois à un programme de coopération transfrontalière avec le Royaume-Uni dans le cadre du programme « Manche ».

- FEDER disponible : 160 Millions € dédiés au programme « Manche ».
- L'enjeu de ce programme de coopération transfrontalière est de développer une stratégie intégrée basée principalement sur la coopération maritime et s'articulant autour des thèmes suivants : coopération maritime, développement économique et innovation, formation et mobilité des travailleurs, protection et promotion de l'environnement, etc.

L'élaboration des programmes (diagnostique, priorités, gouvernance...) est en cours sous la coordination de la Région Haute-Normandie, autorité de gestion. La Région Basse-Normandie est partie prenante de ce travail et sensibilise dès maintenant les acteurs régionaux, afin de faire émerger des projets franco-britanniques sur notre territoire. **La Région a déjà répertorié une quarantaine d'idées de projets.**

- Un premier appel à projets devrait être lancé début 2008.



## **2- Volet Transnational : INTERREG IV Europe du Nord Ouest**

350 Millions d'euros de FEDER

Taux d'intervention FEDER sur les projets : 50%

Autorité de gestion : la Région Nord Pas de Calais

### **Quatre priorités thématiques articulées en objectifs :**

1. Développement de l'économie de la connaissance dans l'Europe Nord Ouest en s'appuyant sur nos capacités à innover dans tous les secteurs (86,5 millions d'€ FEDER)
2. Gestion durable des ressources naturelles et des risques naturels et technologiques (86,5 millions d'€ FEDER)
3. Améliorer la connectivité dans l'Europe Nord Ouest par la promotion de solutions de transport intelligentes et durables ainsi que TIC (88 millions d'€ FEDER)
4. Promotion de communautés fortes et prospères au niveau transnational (69 millions d'€ FEDER)

### **Types d'opérations éligibles :**

Les types de projets suivants seront soutenus : projets d'actions, investissements à petite échelle, et études de faisabilité ou de soutien si celles-ci peuvent être rattachées à des actions concrètes. Les projets d'études sans actions concrètes ne bénéficieront pas de subventions.

Pour être éligibles, les projets doivent avoir un caractère transnational et respecter le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que le thème du projet doit être d'une nature telle qu'il ne puisse pas être abordé par un État ou une région seul(e), et qu'il requiert la coopération de partenaires d'au moins deux pays au sein de la zone de coopération, dont un au moins doit être un État membre de l'UE.

### **Acteurs éligibles :**

Les autorités nationales, régionales et locales, y compris les départements de secteur et les agences publiques liées, en particulier celles qui contribuent au processus de développement territorial (transports, environnement, développement régional, agriculture, etc.), entités et partenariats transnationaux, universités, instituts de recherche et développement, organisations non gouvernementales

Les sociétés privées (PME, jeunes entreprises, bureaux-conseils etc.) peuvent participer en tant que partenaires d'un projet, mais ne sont pas éligibles à une subvention FEDER.

Pour plus d'information : <http://www.nweurope.org/>



### 3- Volet Transnational : INTERREG IV Espace Atlantique

106 Millions d'euros de FEDER

Un premier appel à projet pourrait avoir lieu à l'été ou à l'automne 2007.

Taux d'intervention FEDER sur les projets : 65%

**Autorité de gestion** : la Région Norte (Portugal)

**Point d'information national** : Région Poitou-Charentes

#### Quatre priorités thématiques articulées en objectifs :

1. Promouvoir les réseaux entrepreneuriaux et d'innovation transnationaux (27 M€ FEDER)
2. Protéger, sécuriser et valoriser durablement l'environnement marin et côtier (38M€ FEDER)
3. Améliorer l'accessibilité et les liaisons internes (18M€ FEDER)
4. Promouvoir les synergies transnationales en matière de développement urbain et régional durable (14M€ FEDER)

### Types d'opérations éligibles :

1. Echange d'expérience
2. Transfert de savoir-faire
3. Mise en commun de ressources financières, humaines, techniques etc.
4. Traitement d'enjeux transnationaux (sécurité maritime, gestion des ressources halieutiques....)

Les projets limités à une étude ou à un simple échange d'expérience ne seront pas éligibles.

Pour être éligibles, les projets doivent avoir un caractère transnational et respecter le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que le thème du projet doit être d'une nature telle qu'il ne puisse pas être abordé par un État ou une région seul(e), et qu'il requiert la coopération de partenaires d'au moins deux pays au sein de la zone de coopération, dont un au moins doit être un État membre de l'UE.

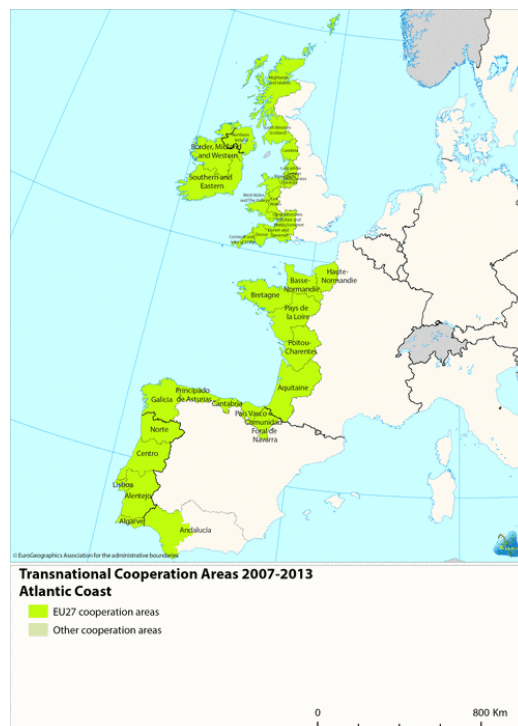
### Acteurs éligibles :

Autorités nationales, régionales ou locales, y compris les départements sectoriels et leurs agences publiques ou des agences équivalentes; les partenariats et organismes transnationaux; les universités et agences de recherche et de développement; les organisations du secteur associatif, y compris les ONG et les organisations de l'économie sociale ;

Les entreprises à caractère industriel ou commercial distribuant leurs bénéfices (PME, "start-up", etc.) sont encouragées à participer à un projet en tant que partenaires associés.

Pour plus d'information : <http://www.interreg-atlantique.org/fr/>

<http://www.coop-atlantico.com/>



## 5- Une région volontariste pour la mise en oeuvre de la stratégie européenne en faveur de l'innovation

### *Programmes européens 2007 - 2013, priorité à l'innovation*

La priorité européenne en faveur de l'innovation a totalement été intégrée en Basse-Normandie, où un choix volontariste en faveur de l'innovation a été fait.

#### 1 - Le Programme FEDER de Basse-Normandie consacre plus de la moitié des crédits (99 millions d'euros sur 181 millions d'euros) sur l'axe innovation

Cette forte implication correspond au constat d'une économie régionale encore trop basée sur des activités à faible valeur ajoutée, insuffisamment soutenues par la recherche et le développement et l'innovation et faiblement exportatrices.

La stratégie régionale d'innovation retenue découle des études et des analyses sur la situation du tissu économique régional, menées préalablement à la définition des grandes orientations de l'action de l'Etat en région (PASER) et à l'établissement du Schéma régional de développement économique (SRDE).

Ainsi, l'objectif recherché est d'apporter un soutien fort à la stratégie Etat - Région d'innovation, de compétitivité, d'attractivité et de développement durable et équilibré menée en partenariat avec les différents acteurs institutionnels et économiques régionaux.

Il s'agit globalement de :

- **Rénover et renforcer nos outils et nos modes de management collectif de l'innovation pour développer les pratiques innovantes dans les PME et les TPE et accroître significativement l'intensité technologique en valeur ajoutée régionale.** La stratégie régionale consiste ainsi à organiser un pilotage collectif de l'innovation pour développer la capacité d'anticipation, de mobilisation et d'adaptation de l'ensemble des forces économiques régionales.

- **Soutenir le développement des pôles de recherche structurants et encourager leur contribution à l'innovation et au développement économique des entreprises** avec une priorité en faveur des PME et des territoires organisés. Il s'agit ainsi, d'effectuer un effort accru en faveur de la recherche, de mettre à niveau la Basse-Normandie par rapport aux autres régions françaises et européennes.

- **Accroître le potentiel de R&D et d'innovation des entreprises régionales, et notamment dans le tissu des PME et des TPE pour augmenter fortement la part de la valeur ajoutée à forte intensité technologique** et permettre à ces entreprises de mieux faire face à la concurrence internationale et conquérir de nouveaux marchés.

- **Promouvoir une mise en réseau efficace des entreprises, notamment à travers un soutien aux pôles de compétitivité et à la politique régionale des filières,** afin de mutualiser les démarches innovantes.

- **Mieux encourager le développement et la création d'entreprises et d'activités innovantes et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire bas-normand.** Un

soutien individuel et coordonné sera apporté aux différents stades du développement des entreprises, notamment grâce aux prestations « impulsio-conseil », au développement d'outils d'ingénierie financière et aux actions en matière de création - transmission.

## **2- La Région s'implique très fortement pour l'accès des laboratoires et des entreprises bas-normandes aux programmes européens de recherche et d'innovation :**

- par une veille active et une adhésion aux réseaux existants à Bruxelles
- par la mise en place d'une plate-forme d'appui aux programmes de recherche au sein de la Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Economique de Basse-Normandie (MIRIADE)

## ***Un partenariat Etat-Région pour une nouvelle gouvernance de l'innovation***

La réflexion engagée à l'échelon régional a montré que la mise en œuvre des actions en faveur de l'innovation et du développement économique nécessitait une gouvernance renouvelée pour développer la capacité d'adaptation et de mobilisation de l'ensemble des forces économiques dans un contexte de mondialisation de l'économie.

Cette préoccupation entre pleinement dans les Orientations stratégiques communautaires qui insistent sur la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles et la gouvernance dans l'objectif d'agir sur les performances et sur la réussite des politiques publiques.

Elle rejoint également les recommandations du ministère en charge de l'industrie, quant aux actions à mener en région pour favoriser la mise en œuvre d'une politique industrielle fondée sur l'innovation dans les entreprises.

### ***Organisation de la gouvernance***

Le PASER, comme le SRDE, préconisent la mise en place d'une gouvernance fondée sur l'articulation entre une instance de réflexion très ouverte au partenariat public et privé et un comité de pilotage opérationnel en lien avec les outils d'intervention des différents acteurs.

Pour la mise en œuvre réussie du programme, **la gouvernance régionale sera ainsi articulée autour de trois pôles :**

**Le Forum régional de l'innovation** associera autour de l'Etat et du Conseil Régional, les principaux décideurs en matière de développement économique et d'innovation :

1. Collectivités territoriales
2. Représentants des principaux laboratoires de recherche
3. Grands établissements industriels
4. Centres techniques
5. Pôles de compétitivité
6. Investisseurs providentiels
7. Personnalités qualifiées

Il sera un lieu d'information, de concertation et de mobilisation des différents acteurs économiques et sociaux et d'évaluation des actions mises en œuvre. Les principaux thèmes qu'il étudiera porteront sur les transferts de technologie, l'accès aux financements, les relations entre les organismes publics et les acteurs privés. Il proposera la stratégie régionale de l'innovation. Il doit permettre une **vision stratégique partagée** notamment en matière d'anticipation des mutations et de compétitivité des territoires et une **mobilisation des acteurs** autour des mêmes priorités.

- **Le Comité de pilotage opérationnel**, composé de l'Etat, de la Région et d'Oseo définira le plan d'actions découlant des orientations stratégiques proposées au sein du Forum.

Il proposera notamment les priorités annuelles en matière d'emploi des fonds publics. Il s'appuiera sur un travail permanent d'intelligence économique et d'analyse comparative.

- La mise en place par la Région Basse-Normandie, d'une **Mission régionale pour l'innovation et l'action de développement économique (MIRIADE)** chargée d'animer la mise en œuvre des politiques régionales en matière d'innovation, de transfert de technologie et de R&D, de soutien aux filières et de suivi des grands projets industriels, constitue le troisième pivot opérationnel de cette gouvernance.

- La MIRIADE mettra en œuvre les propositions du Forum de l'innovation et du Comité de pilotage opérationnel pour les champs qui la concernent.

## **6- La MIRIADE\* déploie la Stratégie de Lisbonne**

### ***Pour développer les entreprises et les laboratoires de recherche de Basse-Normandie et faire préférer la région aux investisseurs industriels et chercheurs français et étrangers***

En ce printemps/été 2007...Les dirigeants du site industriel de la société Renault Trucks, situé à Blainville sur Orne, présentent un projet d'investissement qui est en compétition avec un projet à l'étranger. La MIRIADE accompagne les dirigeants dans l'ingénierie afin d'optimiser l'intervention des partenaires publics (financements des investissements par la Région, le Département et l'Etat, partenariats avec le monde de la R & D et de l'innovation via le Pôle de Compétitivité *MOVE'O*, etc.). Le site bas-normand est choisi et 400 emplois seront créés sur le site. En global, la MIRIADE est impliquée dans 19 projets qui représentent un montant d'investissement de 190 M€ et 1 400 créations d'emplois...

... Des professionnels de la MIRIADE contribuent à l'animation d'associations de dirigeants d'entreprises dans les filières de l'Automobile et de la Sous-traitance afin de diffuser la culture de l'innovation pour améliorer la valeur perçue de leurs offres...

... L'association Pays d'Ouche Développement (Orne) organise une réunion de chefs d'entreprises locaux et invite la MIRIADE pour présenter les potentiels d'aides et de support régionaux en vue de multiplier les projets de développement. De premiers contacts sont engagés avec des entreprises locales qui ont des projets de développement et qui ont besoin d'un support à l'ingénierie...

...Le Directeur du Port de Plaisance de Cherbourg a besoin de faire évoluer la gestion du Port vers des solutions logistiques numériques. Une rencontre de travail est organisée par la MIRIADE entre lui et des animateurs du Pôle de Compétitivité *Transactions Electroniques Sécurisées* (TES) pour envisager le développement et le déploiement de solutions...

...En prévision de la création d'une *Cellule d'Ingénierie de Projets Européens* (FEDER, PCRD, etc.), la MIRIADE adresse à 200 entreprises et laboratoires de recherche bas-normands un questionnaire pour mieux connaître les besoins réels des acteurs en termes de développement international et de participation à des programmes et projets européens...

...Avec ses subventions *Impulsion Conseil*, la MIRIADE aide des entreprises régionales à faire appel à des cabinets de conseil et à des entités de recherche pour préparer des projets offensifs (technologies, international, management, environnement, etc.). Sur 68 projets identifiés, 47 l'ont été par le Réseau de Développement Technologique de Basse-Normandie (RDT-BN), réseau de 120 professionnels animé par la MIRIADE. Dix-neuf entreprises, la plupart organisées en filières/clusters, ont fait l'objet de la première vague de engagements...

\*La MIRIADE est l'Agence Régionale de l'Innovation et du Développement Economique de la Région Basse-Normandie. Elle est l'un des fondateurs de NORMANDY-ALLIANCE, cluster d'acteurs publics du développement économique.

...La MIRIADE et des dirigeants d'organisations publiques bas-normandes (Agences régionales ou départementales, Chambres de Commerce, associations, etc.) lancent le *Pôle Régional de Support à la Compétitivité NORMANDY-ALLIANCE*. Son objectif est d'améliorer l'efficacité des services proposés aux acteurs du secteur concurrentiel par les acteurs publics du développement économique et de l'innovation dans les domaines de l'Intelligence Economique, de la prospective en innovation, du foncier, de la communication, de l'animation des filières et clusters industriels...

...Dans le cadre de l'animation par la Région Basse-Normandie du groupe Recherche & Innovation de la Commission de l'Arc Atlantique (Conférence des Régions Périphériques Maritimes), la MIRIADE organise la *Première Rencontre des Agences Régionales de l'Innovation*. L'objectif est de partager les bonnes pratiques, de développer les partenariats sur des projets concrets et de prendre des initiatives sur des sujets liés à la science et à la recherche...

Ces exemples illustrent l'engagement de la MIRIADE à appliquer la Stratégie de Lisbonne dans les projets des entreprises, des entités de R & D et des organismes de développement économique. Créée en 2007 par le Conseil Régional de Basse-Normandie, la MIRIADE est un Etablissement Public Local dont la gouvernance est confiée à un Conseil d'Administration dirigé par le Président de la Région et qui regroupe des élus et des personnalités du monde économique et social.

#### Les 4 métiers de la MIRIADE

1. Détecter/susciter de **Grands Projets** d'investissement privés et en réaliser l'ingénierie des financements publics avant instruction par les services de la Région et de l'Etat
2. Accroître la **Valorisation de la Recherche** et les **Transferts de Technologies** dans le cadre de projets régionaux et européens
3. Renforcer l'efficacité de **Filières** et **Clusters clé** par la mise en œuvre de services au profit des Hommes et des organisations
4. Développer l'**Intelligence Economique** des organisations et renforcer l'**Attractivité Territoriale**

Le déploiement de ces métiers s'effectue par la mise à disposition de « **produits pour l'innovation** » (services packagés) développés rapidement, évolutifs et créateurs de valeur perçue pour les entreprises et laboratoires de recherche impliqués dans les filières/clusters clé.

#### Les filières/clusters clé « Industries, Technologies & Services » de la Basse-Normandie

- **Mer & Littoral** : Chantiers naval ; Equipements nautiques ; Logistique
- **Cheval** : Pathologies/génétiques/biomécaniques (*Pôle de compétitivité Equin*)
- **Agroalimentaire** : Produits de la mer ; Produits laitiers ; Viandes ; Boissons, etc.
- **Automobile** (*Pôle de Compétitivité MOVE'O*)
- **Technologies-Médias-Télécoms** (*Pôle de compétitivité TES*)
- **Energie & environnement** : Nucléaire ; Energie renouvelables ; Recyclage, etc.
- **Sous-traitance**

Une équipe d'une douzaine de professionnels contribue au développement de l'avantage concurrentiel de la Basse-Normandie et se met au service des porteurs de projets.

Contact : Vincent LAFON - Directeur Général – (33) 2 31 53 34 41 – v.lafon@crbn.fr

# chez NXP

NXP est une société de semi-conducteurs nouvellement indépendante, créée par Philips. Depuis cinquante ans, nous concevons des semi-conducteurs, des solutions systèmes et des logiciels dans les domaines de la communication mobile, de l'électronique grand public, de la sécurité, du paiement sans contact, de la connectivité, ainsi que dans les systèmes de divertissement et de gestion de réseau embarqué pour l'automobile.

En France, NXP est un acteur de premier plan en matière de conception et de fabrication de semi-conducteurs et de développement de logiciels. Nous menons d'ambitieux programmes de recherche aux côtés de partenaires industriels mondiaux, de laboratoires de recherche et du monde académique. Sans cesse, nos équipes de Recherche et Développement mettent en pratique leur esprit d'innovation pour apporter les produits et les technologies qui répondent aux besoins des consommateurs.

# La technologie qui fait

Les ingénieurs et techniciens de nos centres R&D en France travaillent sans relâche aux frontières des technologies existantes et en recherchent de nouvelles. En rompant radicalement avec le modèle traditionnel de l'innovation en huis clos, nous avons adopté l'approche de l'Innovation Ouverte.

Nous sommes convaincus qu'en alliant nos forces à celles de nos partenaires nous multiplierons les possibilités d'innovation réelle. C'est la raison pour laquelle nous établissons des réseaux locaux et nationaux réunissant les industries, les instituts et laboratoires de recherche et les universités. Nous tenons à ce que les innovations arrivant sur le marché soient les meilleures possibles.

## **Campus EffiScience**

Dès 2007, le site R&D de Caen installera ses équipes au sein du Campus EffiScience de Normandie. Ce nouveau campus accueillera industries de haute technologie, instituts de recherche et écoles d'ingénieurs. Pour NXP, il représente un véritable outil de partenariat et de valorisation de ses programmes de recherche.

## **Partenariat technologique à Crolles**

NXP Semiconductors est présent à Crolles dans le cadre d'un partenariat avec ST Microelectronics et Freescale, baptisé Alliance Crolles2. Cette Alliance vise le leadership mondial des technologies nanométriques sur tranche de silicium de 300 mm. Les programmes actuels sont consacrés à la production sur la ligne pilote en technologies CMOS 120 et 90 nm ainsi qu'à la R&D sur les procédés de développement en technologies 45nm, 32 nm et au-delà.

# toute la différence



## **NXP en France**

- ▶ 2 200 employés dont 1 600 en R&D
- ▶ Cinq centres de Recherche et Développement
- ▶ Lignes pilotes : System-in-Package (Caen), System-on-Chip CMOS (Crolles)
- ▶ Une organisation Ventes et Marketing internationale
- ▶ Partenariat technologique avec ST Microelectronics et Freescale (Alliance Crolles2)
- ▶ De nombreuses coopérations avec les laboratoires de recherche et universités : CNRT, Institut EURECOM, ENSI, ESIE,...
- ▶ Membre de 3 pôles de compétitivité dans les domaines des solutions communicantes et transactions électroniques sécurisées (Sophia et Caen) et des nanotechnologies (Crolles)

# NXP en France

**Caen** (1150 employés)

**Centre de R&D, Siège social (Campus Efficience) :**

- ▶ Conception de circuits intégrés dans les domaines de la téléphonie cellulaire et domestique, de la communication sécurisée et de l'électronique grand public
- ▶ Développement de solutions d'Image et Vidéo pour produits mobiles et personnels
- ▶ Centre d'expertise en Radio Fréquences : RF Innovation Center
- ▶ Fonctions Générales

**Centre industriel :**

- ▶ Technologies avancées d'intégration hétérogène (System-in-Package)
- ▶ Technologies de test, d'assemblage et de packaging

**Sophia Antipolis** (400 employés)

**Centre de R&D :**

- ▶ Conception de circuits intégrés dans les domaines la téléphonie cellulaire 2.5G et 3G (standards GSM/GPRS/EDGE, UMTS/HSDPA/LTE) et de la connectivité (Bluetooth)
- ▶ Développement de solutions multimédia pour la communication mobile
- ▶ Centre d'expertise en Software : Software Innovation Center
- ▶ NXP Software (développement de logiciels embarqués multimédias pour solutions mobiles)

**Le Mans** (250 employés)

**Centre de R&D :**

- ▶ Spécification, conception et intégration de systèmes pour la téléphonie cellulaire 2G, 3G et 4G.

**Crolles** (250 employés)

**Centre de R&D :**

- ▶ Partenariat technologique avec ST Microelectronics et Freescale dans le domaine des technologies avancées d'intégration sur silicium (System-on-Chip)
- ▶ Développement des procédés technologiques CMOS 90nm, 65nm, 45nm
- ▶ Ligne pilote de fabrication de plaque de silicium de 300mm

**Suresnes** (150 employés)

**Centre de R&D, Ventes & Marketing :**

- ▶ NXP Software (développement de logiciels embarqués multimédias pour solutions mobiles)
- ▶ Recherche : Video Innovation Center
- ▶ Organisation commerciale internationale (Sales & Marketing)
- ▶ Fonctions Générales

## **8- Le Campus EffiScience**

**Normandie Aménagement - Catégorie : Développement économique**

### **Son objectif :**

Normandie Aménagement développe sur une ancienne friche industrielle, un campus technologique, baptisé Campus Effiscience, axé sur le pôle de compétitivité des Transactions Electroniques Sécurisées et pérennise l'implantation de la société NXP (anciennement Philips Semiconductors), sur l'agglomération caennaise en réalisant son siège social au coeur du parc (18000 m<sup>2</sup> de bureaux).

Normandie Aménagement construit également un hôtel d'entreprises nommé Innovaparc et lance une pépinière d'entreprises.

### **Description :**

L'ensemble du site, qui a fait l'objet d'un concours d'idées gagné par Dominique Perrault, comprend 200 hectares dont une opération de 25 hectares consacrés au Campus Effiscience.

Celui-ci est fondé sur la base d'une économie de réseau. Sont créés au coeur du parc d'activités des réseaux durables et non délocalisables puisque interdépendants.

Sur le site, on trouve de l'immobilier d'entreprises, des laboratoires, des bureaux... En parallèle, plusieurs services sont apportés aux salariés avec la création d'une base vie regroupant des services de restauration commerciale, un self service et une boulangerie Paul. Normandie Aménagement lance aussi une résidence de services intégrant des services tel que du fitness et une piscine. Une crèche interentreprises et des logements viendront rejoindre les équipements d'ici le premier trimestre 2008.

### **Ses effets :**

Avec la création du Campus Effiscience, c'est l'attractivité du pôle régional qui est concentré et focalisé sur un site avec une mise en perspective du pôle de compétitivité TES. On assiste à une redynamisation du site et à la création d'emplois nouveaux : 1 000 chercheurs implantés sur le Campus pour NXP; 450 créations de postes pour Webhelp et une centaine de complémentaires dans l'hôtel d'entreprises Innovaparc et sur la Base vie. On estime que 6 000 emplois seront créés en 10 ans sur le Campus. Le développement de celui-ci a un effet d'entraînement pour la ville proche et la périphérie de l'agglomération.

C'est une opération d'importance sur l'agglomération caennaise qui devrait connaître une réhabilitation d'envergure au cours de la prochaine décennie.

### **Le financement :**

Concernant l'opération NXP, la SEM Normandie Aménagement a porté les 18 000 m<sup>2</sup> de bureaux sur ses fonds propres sans l'aide des collectivités locales et a ensuite revendu en VEFA les locaux à la société La Tour Eiffel en lui assurant un bail ferme de 9 ans avec la société NXP. L'agglomération Caen la mer à investi quant à elle 2,8 millions d'€ HT dans la réalisation des infrastructures et réseaux. Le coût global du programme est de 200 millions d'€.

### **La valeur ajoutée de l'économie mixte :**

Normandie Aménagement a un double métier, aménageur pour le compte des collectivités locales et promoteur sur des opérations d'immobilier d'entreprises (NXP, Innovaparc, Webhelp...). De plus, elle peut également être investisseur (la société a investi dans des locaux qui sont ensuite mis en location à des prix avantageux). Elle trouve des solutions de transition pour des entreprises qui sont dans l'attente de la construction de bureaux (pendant qu'elle construisait les futurs locaux de la sté Webhelp, elle a loué pour son compte des locaux, pendant 6 mois) et est aussi propriétaire du pôle de restauration. En plus de tous ces paramètres, la SEM Normandie Aménagement fait jouer son expérience et ses réseaux pour s'entourer d'une équipe de conception et d'entreprises efficaces pour mener à bien les projets dans les meilleurs délais. Normandie Aménagement a construit sa réputation d'outil réactif et participe aux mesures de prospection de l'Etat et de la Région Basse-Normandie.

### **Quelques chiffres :**

NXP : Centre de R&D : 18 000 m<sup>2</sup> - 30 M€ - Réalisation en 18 mois - Marge pour la Sem de 2M€ pour 4 années de travail - Coût global pour NXP de 200 M€

Base Vie et services (une restaurant commercial, un self service, une boulangerie): 2 390 m<sup>2</sup> - 4.2M€ - Réalisation en 11 mois - Création d'un restaurant commercial

Webhelp, centre d'appels de hotline : 3200 m<sup>2</sup> - 5.5M€ - Réalisation en 6 mois  
Innovaparc, Hôtel d'entreprises : 4400 m<sup>2</sup> - 5 M€ - Délai de la réalisation 10 mois

### **Interventions de la Région Basse-Normandie :**

- La Région finance la phase de validation et de lancement du projet de Master System In Package s'appuyant sur l'ENSI sur le campus Effiscience (206 000 €)

- La Région soutient la mise en place de la pépinière spécialisée dans les entreprises innovantes au sein d'Innovaparc (immobilier, équipements, déficits d'exploitation) sur le campus EffiScience (955 000 €).

- La Région porte le projet de Pôle d'Art Contemporain dans le Contrat de projets Etat – Région 2007-2013 et prévoit un appui à hauteur de 18,6 millions d'€.

## 9- Une Région présente à Bruxelles : le bureau de représentation de la Basse-Normandie

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006, la Région Basse-Normandie dispose d'une représentation auprès de l'Union européenne**, dont les locaux sont situés au coeur du quartier européen à Bruxelles. Cette représentation a été officiellement inaugurée en présence du Commissaire Jacques Barrot et de nombreux fonctionnaires européens en octobre 2006.

La présence des Régions européennes à Bruxelles s'est considérablement accrue ces dernières années. Celles-ci sont, en effet, de plus en plus concernées, dans le cadre de leurs compétences renforcées, par les impacts de la législation communautaire. **En outre, malgré la diminution des fonds structurels qui affecte plusieurs pays dont la France pour la période de programmation 2007-2013, ceux-ci demeurent une source importante de co-financement pour les politiques régionales.** Il faut y ajouter les financements qui découlent des politiques sectorielles communautaires, dont l'octroi dépend de réponses aux appels à proposition européens, qui nécessitent une grande réactivité. Une présence permanente à Bruxelles permet une veille et une intervention le plus en amont possible.

Composée de quatre personnes, rattachée à la Direction générale des services de la Région Basse-Normandiel, la représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles effectue tout d'abord une mission de veille sur l'actualité communautaire, et de sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux européens dans les domaines qui les concernent. Elle édite une lettre mensuelle d'information – « Le mois de l'Europe » - et accueille les délégations bas-normandes soucieuses de tisser des liens plus étroits avec les institutions communautaires.

Ainsi un groupe d'une cinquantaine de chefs d'entreprise de l'agglomération caennaise a pu rencontrer, fin janvier 2007, des fonctionnaires européens pour mieux comprendre l'action de l'Union européenne en direction des petites et moyennes entreprises. Plus récemment, ce sont les directeurs des Maisons familiales et rurales de Basse-Normandie qui ont pu bénéficier de présentations détaillées, par des représentants de la Commission européenne, des principaux programmes communautaires dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation et de la formation.

Cette mission de veille permet également à la région de faire entendre sa voix, comme en témoigne la rédaction d'une contribution régionale sur la future politique maritime européenne dans le cadre de la consultation publique lancée par la Commission européenne en juin 2006.

Interface entre les institutions européennes et la Région, la représentation bas-normande contribue également à renforcer les liens de la Basse-Normandie avec d'autres régions européennes présentes à Bruxelles, et à nouer des partenariats dans l'optique de l'élaboration de projets futurs. Elle s'est notamment rapprochée de plusieurs régions de l'Arc atlantique, avec lesquelles elle prépare des séminaires de travail sur le thème de la coopération dans le secteur maritime, dans la perspective de la « Semaine européenne des régions et des villes » qui se déroule à Bruxelles en octobre.

La représentation de la Basse-Normandie a enfin une mission de promotion de l'image de la région. C'est dans ce cadre qu'a été organisée en novembre 2006, la présentation à la Commission européenne du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel, co-financé par le FEDER.

En s'implantant de nouveau à Bruxelles, la Basse-Normandie a fait le choix de mettre l'accent sur les thématiques de la recherche et de l'innovation, en cohérence avec les priorités de l'actuelle mandature régionale concernant l'incitation et le soutien aux entreprises innovantes. Ainsi, le bureau de Bruxelles exerce une veille approfondie sur les politiques et les programmes communautaires dans ces domaines, et apporte un soutien aux acteurs régionaux tels que les pôles de compétitivité ou la Mission régionale pour l'innovation et l'action de développement économique (MIRIADE). La représentation bas-normande participe également de manière active au réseau européen ERRIN (European Regions Research and Innovation Network).

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles : 3 avenue des Gaulois, B – 1040 Bruxelles – Tel : (00.32.(0)2.732.46.83 – Email : [info.europe@crbn.fr](mailto:info.europe@crbn.fr) – Contact : Cécile Combette-Murin

## 10- Une Région active des réseaux européens de régions

La Région renforce sa présence dans plusieurs réseaux européens. Au sein de la **Conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe** (CRPM), qui regroupe 154 régions, elle participe aux travaux de la commission Arc Atlantique et **assure désormais le pilotage du groupe recherche et innovation**. Avec des partenaires irlandais, britanniques, espagnols et portugais, l'objectif est de mettre en place des projets communs concourant à améliorer l'accessibilité de ces régions, à développer les échanges européens et à favoriser la création et le renforcement de réseaux et de centre d'excellence.

Les 2 et 3 juillet derniers, la Région accueillait ainsi les représentants de ses homologues des régions de l'Arc Atlantique et des agences régionales de l'innovation. Ces rencontres furent la première étape de la mise en réseau des Agences régionales de l'innovation de la zone Arc Atlantique rassemblant cinq pays européens, en vue de travailler sur la mise en œuvre des politiques de l'innovation.

La Basse-Normandie est également associée à 4 autres régions françaises et 7 collectivités locales britanniques, au sein de **l'Arc Manche**. Leur projet phare, **Espace Manche Développement Initiative**, vise à développer et à renforcer les coopérations franco-britanniques autour de la Manche à travers la réalisation d'actions concrètes : création d'une base de données commune sur les clientèles touristiques, formation d'un conseil consultatif régional des pêches en Manche, développement d'actions communes en faveur des ports d'importance régionale ou locale, renforcement de la concertation sur la sécurité maritime, mise en réseau des centres de recherche et d'entreprises françaises et britanniques.

### *Développer l'influence de la Basse-Normandie en Europe*

#### **Mieux appréhender l'évolution des politiques européennes**

La Région a ainsi souhaité coordonner une contribution de la Basse-Normandie au Livre vert de l'Union européenne publié en 2006 et intitulé « Vers une politique maritime de l'Union : une vision européenne des océans et des mers ». La démarche européenne rencontrant une résonance forte en Basse-Normandie, région maritime par excellence, la Région a ainsi donné l'occasion à l'ensemble des professionnels de la mer de s'exprimer lors d'une rencontre organisée à Cherbourg le 16 mars dernier et a pu porter les préoccupations, les idées et les savoir-faire des acteurs régionaux, ayant été la première région européenne à porter une contribution globale et territoriale sur la future politique intégrée de l'Union européenne.

#### **S'insérer dans les réseaux européens**

La Région permet ainsi par sa présence à Bruxelles, par son implication dans les réseaux, l'insertion des acteurs bas-normands dans des réseaux thématiques d'échanges et de montage de projets avec leurs homologues des régions européennes et cela particulièrement dans les domaines portuaires, de l'innovation et de la recherche, de la pêche.

A titre d'exemple, dans le cadre d'Interreg IIIB et en collaboration avec une dizaine de partenaires anglais et néerlandais, la Basse Normandie s'est dotée, grâce au programme BRANCH (Biodiversity Requires Adaptation in Northwest Europe under Changing climate), d'outils permettant de suivre et analyser les effets du changement climatique sur la biodiversité.

La Basse-Normandie, nouvellement éligible à la coopération transfrontalière avec le sud du Royaume-Uni, va également se mobiliser et intensifier les échanges avec les voisins britanniques et en particulier la province jumelle du Hampshire et développer des projets dans tous les domaines.

### ***La Région Basse-Normandie s'apprête à gérer 106 millions d'euros de crédits européens pour 2007-2013***

Depuis déjà quelques années, les Régions françaises revendiquent la gestion directe des crédits européens et la généralisation de l'expérimentation alsacienne.

La législation ne permet pas ce transfert à ce jour.

Néanmoins l'Etat a accepté de déléguer en "subvention globale", c'est-à-dire sous le contrôle des Préfets de région, la gestion d'une partie significative des programmes 2007-2013 financés par le FEDER (Fonds européens de développement régional) et le FSE (Fonds Social Européen).

**La Région Basse-Normandie va ainsi gérer 74 millions d'euros de FEDER soit 40 % du programme et 32 millions d'euros de FSE.**

L'accès aux financements européens ayant une réputation de complexité pour les porteurs de projets et ces programmes étant soumis à une exigence très forte de performance (les crédits non consommés dans les temps étant purement et simplement annulés), la gestion régionale présente les objectifs suivants :

- **permettre la mise en place d'un guichet unique pour les porteurs de projets favorisant un accès simple à la fois aux financements européens et aux financements régionaux,**
- **permettre une articulation forte entre les politiques menées par la Région axées sur le développement durable et l'innovation et l'intervention de l'Union européenne qui a des priorités identiques.**

De la réussite de la mise en oeuvre de ces programmes 2007-2013 et de son impact sur la performance économique dépendra largement l'avenir de la politique régionale.

La Région Basse-Normandie est ainsi en phase de structuration de ses services pour répondre à ce défi ayant attiré des compétences élevées en matière européenne et de gestion des Fonds structurels au sein de sa direction déléguée à l'Europe et à l'International.

# 11- Le projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel : un projet exceptionnel soutenu par l'Union européenne

## *Présentation du projet*

### **Enjeux et objectifs :**

Le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel capitalise toutes les concertations, études, relevés, tests et autres modélisations qui, depuis les années 70, visent à déterminer les moyens d'assurer la restauration du paysage maritime autour du Mont-Saint-Michel (classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 1979 pour son caractère naturel et culturel).

Deux objectifs majeurs ont été fixés lors du Comité Interministériel fondateur de 1995 :

#### **Rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel :**

Si le phénomène d'ensablement de la baie est naturel (20 Ha d'herbus supplémentaires/an), la main de l'homme a accéléré le processus au pied du Mont depuis le 19<sup>ème</sup> siècle (polders, digues, barrage actuel, ...). L'objectif vise à rétablir et pérenniser le caractère maritime du Mont en pourtour (1 à 2 km autour du rocher). Le projet préserve les grands équilibres hydrauliques, sédimentaires et environnementaux de la baie dans son ensemble.

#### **Revaloriser l'accueil et requalifier l'approche des visiteurs :**

En rendant à la marée l'espace proche du Mont par la suppression du parking installé sur les grèves et la digue route qui vient buter contre les remparts. En réalisant un nouveau parc de stationnement sur le continent et de nouvelles conditions d'accès au Rocher : un mode de transport collectif qui empruntera une nouvelle digue-route et un pont-passerelle également dédiés au cheminement pédestre. Cette nouvelle approche du Mont-Saint-Michel s'apparentera à une « traversée » dans l'esprit des pèlerinages d'autrefois.

### **Les ouvrages :**

#### **Le volet hydraulique et la restauration du paysage :**

- Mise en œuvre de lâchers d'eau progressifs à partir du **nouveau barrage situé sur le Couesnon** pour prolonger et amplifier l'évacuation des sédiments, situés dans l'environnement du Mont, à la marée descendante.
- Remplacement de la digue route par **un pont passerelle** qui permet la libre divagation du cours du Couesnon, optimise l'effet de chasse et rend à la marée l'espace libéré.

#### **Le volet accueil et approche des visiteurs :**

- **Transfert des stationnements** (à capacité constante, environ 4 150 places) et construction d'une **structure d'accueil avec des services publics** sur le continent.
- Mise en service **d'une navette** qui amènera les visiteurs au Mont.
- Création de **cheminements piétons** vers le Mont-Saint-Michel.

## ***Le calendrier prévisionnel :***

### **7 ans de chantier de 2005 à 2012 pour une mise en service globale en 2011/2012**

**2005** chantiers préparatoires : réalisation de criches et de mares à péloxytes dans l'Anse de Moidrey - réalisation d'un parking enherbé expérimental de 100 places – relevés topo – fouilles archéologiques- acquisitions foncières

**Mai 2006** : démarrage du chantier du barrage pour 2,5 à 3 ans de travaux – lancement de la DSP

#### **2007 (2<sup>nd</sup> semestre) :**

lancement de la conception de la Navette

lancement des aménagements hydrauliques en amont et aval du barrage

#### **2008 (2<sup>nd</sup> semestre) :**

lancement du chantier du parc de stationnement et des bâtiments d'accueil des visiteurs

lancement de la construction de la Navette

démarrage des ouvrages d'accès (digue-route et pont-passerelle)

**2009** : mise en service du barrage côté Ouest

**2010** : mise en service du nouveau parc de stationnement

**2011** : mise en service des ouvrages d'accès

**2012** : fin de l'opération

## ***Le volet financier :***

**Coût du projet (valeur avril 2006) :** 164 millions € (protocole d'accord avec l'Etat)

### **Les partenaires financiers :**

#### **Le projet est financé par :**

L'Europe, fonds Feder, à hauteur de **21,15 millions d'€**, sur **DOCUP 2000/2006 et Programme Opérationnel 2007/2013**

L'Etat, à hauteur de **75,43 millions d'€**

L'Agence de l'eau Seine-Normandie, à hauteur de **3,80 millions d'€**

Le syndicat Mixte via ses adhérents, les collectivités territoriales à hauteur de **59,62 millions d'€ dont :**

31,30 millions d'€ pour la Région Basse Normandie (statutaire)

13,45 millions d'€ pour la Région Bretagne (statutaire)

10,43 millions d'€ pour le Département de la Manche (statutaire)

4,44 millions d'€ pour le Département de l'Ille-et-Vilaine, soit 2,7 % (subvention)

Divers recettes d'exploitation, à hauteur de **4,00 millions d'€**

## ***Le soutien de l'Union Européenne***

Le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel bénéficie de fonds européens à hauteur de 21,15 millions d'euros, soit 13% du financement total qui est de 164 millions d'euros (Etat : 75 millions d'euros, Agence de l'eau : 4 millions d'euros, Collectivités locales - Régions Basse-Normandie et Bretagne, les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine et les communes du Mont-Saint-Michel, de Beauvoir et de Pontorson : 59 millions d'euros.)

Le projet de restauration du caractère maritime du Mont-St-Michel, d'un montant de 164 millions d'€, se déroule sur deux périodes de programmation des fonds européens. Il a été financé à hauteur de 13 M€ par le FEDER sur le DOCUP Objectif 2 2000-2006.

Un montant de 8,5 M€ est prévu sur le Programme Opérationnel (PO) 2007-2013 dans le cadre de l'axe relatif à l'environnement et au développement durable.

## ***Un projet qui avait fait l'objet d'une présentation à Bruxelles par le Président Duron fin 2006***

Le 30 novembre dernier, Philippe Duron, Président de la Région Basse-Normandie, Président du syndicat mixte baie du Mont Saint-Michel, Georgette Bréard, Vice-Présidente de la Région Bretagne en charge du tourisme, représentant Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne et François-Xavier de Beaulaincourt, Directeur général des services du syndicat mixte avaient présenté le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel devant les membres de la Commission européenne et des représentants du Comité des Régions et de la Direction Générale de la politique régionale.

Une soixantaine de participants avaient assisté à cette conférence parmi lesquels Katarina Mathernova, Directrice de la Direction générale politique régionale de la Commission européenne. Cette présentation avait fourni l'occasion d'échanges très précis sur la réalisation du projet et avait été l'occasion d'inviter les représentants de la Commission à venir visiter les travaux.

## ***Que l'Esprit souffle à nouveau sur le Mont***

Le Mont Saint Michel est un des hauts lieux de la civilisation européenne. Il fait partie de ces lieux de spiritualité, peu nombreux, Rome, Saint Jacques de Compostelle ou Jérusalem qui ont rayonné sur l'Europe médiévale et où les pèlerins venaient en foule renforcer leur foi et prier pour leur salut.

Le chantier du Mont Saint Michel est donc bien davantage qu'un projet technique, touristique ou d'aménagement du territoire. Il revêt une dimension intellectuelle et spirituelle dont il convient de favoriser l'expression.

C'est fort de cette exigence que le Président du Syndicat Mixte a formé le vœu, lors de la venue du Premier Ministre en juin 2006, que « l'esprit souffle à nouveau » sur le Mont Saint Michel pour faire de ce site emblématique un lieu de rencontres des civilisations, des cultures et des religions.

## Les piliers du projet de rétablissement du caractère spirituel

### Créer le « Davos de la spiritualité »

L'ambition est de construire et faire vivre une réflexion sur des questionnements qui animent le monde d'aujourd'hui : place et histoire des religions, rôle du sacré, pratique de la religion, régression ou reconstruction de la laïcité ...

L'objectif est d'organiser au Mont Saint Michel une rencontre mondiale de la pensée qui pourrait être inaugurée lors du 13ème centenaire du monument et se réunirait ensuite régulièrement, sur le rythme d'une Biennale, à l'instar de quelques rendez-vous mondiaux repérés dans d'autres registres, comme Porto Alegre ou Davos.

**Eriger le 13ème centenaire du Mont Saint Michel en symbole de ce renouveau spirituel.** Le 13<sup>ème</sup> centenaire comprendra deux phases : des festivités culturelles en 2008 et des festivités religieuses en 2009. **Ce projet est de nature à contribuer à l'année européenne pour le dialogue interculturel en 2008.**

## 12- Contacts

### Région Basse-Normandie

[www.region-basse-normandie.fr](http://www.region-basse-normandie.fr)

Abbaye-aux-Dames – place Reine Mathilde

14035 Caen cedex

**Direction de l'Economie, de la Recherche, de l'Europe et du Tourisme**

Eric Tardieu, Directeur

Tel : 02-31-06-98-01 - [e.tardieu@crbn.fr](mailto:e.tardieu@crbn.fr)

Isabelle Le Déaut, Directrice déléguée Europe et International

Tel : 02-31-06-96-32 - [i.ledeaut@crbn.fr](mailto:i.ledeaut@crbn.fr)

Xavier Drouet, Directeur délégué Recherche et Innovation

Tel : 02-31-06-95-16 - [x.drouet@crbn.fr](mailto:x.drouet@crbn.fr)

Emmanuelle Tirilly, attachée de presse

Tel : 02-31-06-98-85 - [e.tirilly@crbn.fr](mailto:e.tirilly@crbn.fr)

### Représentation de la Région auprès des institutions européennes

3, avenue des Gaulois

1040 Bruxelles

Cécile COMBETTE-MURIN

Tel : 02 / 732 46 83 ou 02 / 732 46 88 - [c.combettemurin@crbn.fr](mailto:c.combettemurin@crbn.fr) - [info.europe@crbn.fr](mailto:info.europe@crbn.fr)

### MIRIADE

8 rue Alfred Kastler - 14000 Caen

Vincent LAFON, Directeur général

Tel : (33) 2 31 53 34 41 - [v.lafon@crbn.fr](mailto:v.lafon@crbn.fr)

### Syndicat Mixte Baie du Mont-Saint-Michel

[www.projetmontsaintmichel.fr](http://www.projetmontsaintmichel.fr)

2 rue du Prieuré, 50170 ARDEVON

François-Xavier de Beaulaincourt, Directeur général

Tel : 02 33 89 26 57

Contact presse Baie du Mont-Saint-Michel :

Claire MONTEMONT

Tel : 02-31-29-16-96 – portable : 06-10-15-04-18 - [claire.montemont@wanadoo.fr](mailto:claire.montemont@wanadoo.fr)

## Portrait de Danuta Hübner



### **Professeur Danuta Hübner** **Membre de la Commission européenne**

Nationalité: polonaise

Née le 8 avril 1948 à Nisko (Pologne)

Deux filles: Ewa et Karolina

### **Parcours et carrière universitaires**

2005	Diplôme honoraire de droit, Sussex University
1992	Titre de professeur en sciences décerné par le président de la République de Pologne
1991-1994	Directeur adjoint, Institut pour le développement et les études stratégiques, Varsovie
1988-1990	Boursière Fulbright, University of California, Berkeley
1981-1987	Directeur adjoint, Institut de recherche sur les pays en développement, Warsaw School of Economics, Varsovie
1980	Diplôme postdoctoral en relations commerciales internationales, Warsaw School of Economics, Varsovie
1974	Ph. D. (doctorat) en économie, Warsaw School of Economics, Varsovie
1974	Visiteur universitaire, Centre for European Studies, University of Sussex

1970 Visiteur universitaire, Universidad Autónoma, Madrid  
Depuis 1971 Professeur à la Warsaw School of Economics (actuellement en disponibilité)  
1971 MSc en économie, Warsaw School of Economics (École centrale de la planification et de la statistique)

### **Parcours professionnel**

#### **Depuis le 1er mai 2004 Membre de la Commission européenne, Bruxelles**

2003-2004 Ministre des affaires européennes, Pologne  
2001-2003 Chef de bureau au comité pour l'intégration européenne et secrétaire d'État, ministère des affaires étrangères de la Pologne  
2000-2001 Secrétaire générale adjointe et secrétaire exécutive, Commission économique des Nations unies pour l'Europe, Genève  
1998-2000 Secrétaire exécutive adjointe, Commission économique des Nations unies pour l'Europe, Genève  
1997-1998 Chef de la Chancellerie du président de la République de Pologne, avec rang de ministre  
1996-1997 Plénipotentiaire du gouvernement pour la création du comité pour l'intégration européenne (KIE), puis secrétaire du KIE avec le rang de secrétaire d'État et chef du bureau du comité pour l'intégration européenne (UKIE)  
1995-1996 Négociatrice principale pour l'adhésion à l'OCDE  
1994-1996 Sous-secrétaire d'État, ministère de l'Industrie, Pologne

### **Activités paraprofessionnelles**

#### **Fonctions actuelles dans des fondations ou des organismes analogues**

Member of the Scientific Board of the 'Bank and Credit', Polish monthly magazine

Présidente d'honneur du comité éditorial du magazine polonais «Euroregiony», publié à Katowice

Membre du comité éditorial du bimensuel économique polonais «Nowe Życie Gospodarcze» (Nouvelle vie économique)

Membre de l'association «MOST» de lutte contre l'exclusion sociale des personnes atteintes de troubles psychiatriques, Bydgoszcz

Membre honoraire de l'Association soroptimiste internationale «Dom Polski» de Pologne, Varsovie

Membre du conseil d'administration, Policy Network and Communications Ltd., Londres

Membre du comité consultatif, Global Public Policy Institute, Berlin

#### **Fonctions dans des établissements d'enseignement**

Membre du conseil directeur de l'Institut polonais d'oncologie, Varsovie

Présidente du conseil directeur de l'Institut de management, Varsovie  
Membre du conseil scientifique de l'Institut vétérinaire de l'État, Pulawy  
Membre du conseil scientifique de l'Institut central des mines, Katowice  
Membre du conseil directeur de l'Académie européenne des affaires pour les entreprises, Varsovie

1998-2001 Conseiller économique du président de la République de Pologne

1996-1998 Membre du conseil scientifique de l'Institut des sciences économiques de l'Académie polonaise des sciences

1995-1997 Membre du Conseil national de la statistique de Pologne

1994-1997 Rédactrice en chef du mensuel polonais «Gospodarka Narodowa»

1994-1995 Conseillère du vice-premier ministre et du ministre des finances  
Coauteur du programme gouvernemental «Une stratégie pour la Pologne»

1992-1996 Présidente du Conseil de la planification sociale, Bureau central de la planification

1991-1997 Rédactrice en chef adjointe du bimensuel polonais «Ekonomista»

1987-1996 Membre du comité exécutif de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement, Genève.

## ***Les membres de la délégation***

- Monsieur Erik VON BRESKA, Conseiller au sein du Cabinet de Madame Hübner
  
- Madame Katarina MATHERNOVA, Directeur au sein de la DG REGIO de la Commission européenne  
Direction F - Interventions en Belgique, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Irlande, au Luxembourg et en Espagne
  
- Monsieur Jean-Marc VENNINAUX, Administrateur principal, l'Unité France de la DG REGIO de la Commission européenne